

# Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

## Gestion des équipements - Saison 2025 / 2026

Réunion du mardi 14 avril 2026  
Procès-verbal n° 03

Président : M. MALBRAND Guy

Présents : MM. CHAUVIN Jacky, GERMANAUD Laurent, HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, PAIN Éric et  
RAVEAU Gilles

\*\*\*\*\*

### L'APPROBATION du PV 2 du 13/01/26

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval  
de la CFTIS

### RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

\*\*\*\*\*

**Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021**

**Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet  
(Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)**

### LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : MALBRAND Guy – 12 rue Ismaël Bouilliau 86200 Loudun – 0615398701

[guymalbrand@sfr.fr](mailto:guymalbrand@sfr.fr)

Vice-Président : HERAULT Patrice – 11 route de la Roche - 86270 Coussay les Bois - 0631861938

[heraultpatrice@wanadoo.fr](mailto:heraultpatrice@wanadoo.fr)

Membre : RAVEAU Gilles – 1 Cité de la Métairie – 86600 Coulombiers – 0675686761

[gilles.raveau@wanadoo.fr](mailto:gilles.raveau@wanadoo.fr)

Membre : LAVERGNE ALAIN – 80 rue de la Papeterie – 86500 Saulgé – 0787966137

[lavergne.christal@orange.fr](mailto:lavergne.christal@orange.fr)

Membre : GERMANAUD Laurent – 9 Résidence des 4 vents – 86320 Persac

[Laurent\\_germanaud@orange.fr](mailto:Laurent_germanaud@orange.fr)

Membre : PAIN Eric

[eric.pain86@gmail.com](mailto:eric.pain86@gmail.com)

Membre : CHAUVIN Jacky

[Jacky-chauvin@orange.fr](mailto:Jacky-chauvin@orange.fr)

## INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE - GYMNASES

### 1.1 DEMANDE DE CLASSEMENT TRANSMISE A LA CRTIS

#### POITIERS – STADE DE LA BUGELLERIE – NNI 861940901

Mail des services de la ville du 27/02/2026  
Site occupé par le rugby – mettre en sommeil

#### BUXEROLLES – COMPLEXE MICHEL AMAND – NNI 860410102

Cette installation est classée en Niveau T5 jusqu'au 30/12/2025  
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T5 du 26/02/2026 suite à des travaux de sécurité réalisés  
✓ Rapport de visite du 26/02/2026 de M. Pain

**La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN et transmet à la CRTIS**

#### CIVAUX – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 860770102

Cette installation n'était pas classée  
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T7 du 18/03/2026 suite à des travaux de sécurité réalisés  
✓ Rapport de visite du 18/03/2026 de M. Lavergne

**La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN et transmet à la CRTIS**

#### TERCE – GYMNASSE DE LA CAHUTTE

✓ Demande de mise en sommeil reçu le 05/02/2026 signé du maire  
Pris note

## CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

### 6.1 CLASSEMENT

#### BUXEROLLES – STADE MICHEL AMAND – NNI 860410101

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 03/02/2026  
La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/01/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. PAIN en date du 19/01/2026

Type de source : IM

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 392 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,60
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,80

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 (1 an) et transmet à la CRTIS**

#### CHASSENEUIL DU POITOU – STADE DES ECLUZELLES – NNI 860620101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 03/03/2026  
La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27/01/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. PAIN en date du 27/01/2026

Type de source : IM

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 196 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,49
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### MONTMORILLON – GYMNASSE RAOUL MORTIER – NNI 861659901

Cet éclairage est classé EFutsal 3  
La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 3 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/01/2026

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 26/01/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 364 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,43

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,56

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 3 et transmet à la CRTIS**

#### **SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862180101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 03/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/02/2026

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. RAVEAU en date du 05/02/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 133 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,59

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,77

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### **NEUVILLE - STADE RENE GARNAUD – NNI 861770101**

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 03/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/02/2026

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 16/02/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 200 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,51

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,73

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### **LOUDUN – COMPLEXE JEAN TURSINI – NNI 861370102**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 02/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/02/2026

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Malbrand en date du 24/02/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 171 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,42

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### **POITIERS – STADE REBEILLEAU – NNI 861940401**

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 04/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/02/2026

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Pain en date du 24/02/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 387 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,68

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,84

Points Bis : Conformes

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 (1 an) et transmet à la CRTIS**

### **MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101**

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 08/04/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 02/03/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 327 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,61

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,79

Points Bis : Conformes

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 (1 an) et transmet à la CRTIS**

### **MONTMORILLON – STADE JEAN GUILLOT – NNI 861650301**

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 24/03/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 02/03/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 202 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,53

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,73

Points Bis : Conformes

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

### **SILLARS – STADE MUNICIPAL – NNI 862620101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/11/2025

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 04/03/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 201 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,46

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS**

### **THURE BESSE – STADE LAURENT ARMEL – NNI 862720201**

Cet éclairage est non référencé Stadium (**réalisé sans APE**)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 03/03/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 94 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,41

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,57

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED**

**Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler**

### **VIVONNE – STADE DE BELLEVUE – NNI 862930102**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 05/03/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 121 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,40

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,61

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

**Attention : éclairage limite E7**

#### **VIVONNE – STADE DE BELLEVUE – NNI 862930101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/03/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/03/2026

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 05/03/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 166 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,45

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### **CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 860660301**

Cet éclairage est un EEntraînement passé en LED (**réalisé sans APE**)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/03/2026

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 03/03/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 116 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,43

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,62

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED**

**Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler**

#### **SEVRES AUXAUMONT – COMPLEXE FERNAND HAIE – NNI 862610102**

Cet éclairage n'était pas référencé sur Stadium (APE du 22/01/2026)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/03/2026

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 17/03/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 97 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,40

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,65

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED**

**Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler**

#### **PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 07/11/2025

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23/03/2026

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 23/03/2026

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 132 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,59

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,77

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS**

#### **CHARROUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860610101**

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 07/07/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7

et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23/03/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 23/03/2026

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 112 lux
- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,34
- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,50

**La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 (4 ans)**

**Des travaux de réglage sont à réaliser afin de retrouver le niveau E6**

## APE

### SEVRES AUXAUMONT – STADE FERNAND HAIE – NNI 862610102

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 22/01/2026 d'un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :**

Une étude photométrique **ECLATEC** pour LED en date du 28/01/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 65 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – LT 6m20 et LB 16m50
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur KERIS 6 ASY – 30M et 5 ASY
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 48
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 88 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,40
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,60

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

**La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

**Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

### ANTRAN – STADE CLAUDE CHARLOT – NNI 860070101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 03/12/2026

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 02/02/2026 pour le remplacement de iodures métalliques en E5 LED, ainsi que des documents transmis :**

- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 20/10/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – Lb >> 16,5m et LT >> 4m
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs
- Projecteur Optivision BVP 528 et 518
- Eblouissement (Glare rating) : 46,4
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 275 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,59
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,79
- Points Bis : conformes

**La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E5 LED et transmet à la CRTIS**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

### INGRANDES / VIENNE – STADE THIERRY SIVALT - NNI 861110103

Cet éclairage est une création

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 20/02/2026 pour un E6 LED, ainsi que des**

#### documents transmis :

- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 19/02/2026
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – Lb >> 18m et LT >> 3m
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
- Projecteur BRITELINE Gen 3 1053
- Eblouissement (Glare rating) : 47
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 199 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,50
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,77
- Points Bis : conformes

**La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E6 LED et transmet à la CRTIS**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

#### PERSAC – STADE MUNICIPAL – NNI 861900101

Cet éclairage est non référencé sur Stadium (Classement stade en cours)

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 27/03/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :**

Devis CITEOS du 03/02/2026

Une étude photométrique **SCHREDER** pour LED en date du 26/01/2026

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – LT 7m et LB 16m
- Hauteur minimum de feu : 22m
- Nombre total de projecteurs : 8
- Projecteur BRITELINE Gen3
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 166 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,66
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,92

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

**La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

#### LUSSAC LES CHATEAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 861400102

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 26/03/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :**

Devis CITEOS du 01/09/2025

Une étude photométrique **SCHREDER** pour LED en date du 10/09/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 99 x 59 m
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts – 7m LT
- Hauteur minimum de feu : 18 m
- Nombre total de projecteurs : 6
- Projecteur BRITELINE Gen3
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 92 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,42
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,61

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la

stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

**La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

**Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

#### **CHATEAU GARNIER – STADE MARCEL FUMERON – NNI 860640101**

Cet éclairage est référencé Entraînement sur Stadium

**La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 09/04/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :**

Plan de l'aire de jeu et implantation des mâts

Une étude photométrique **SCHREDER** pour LED en date du 05/12/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 64 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 6m LT – 20 LB
- Hauteur minimum de feu : 18 m
- Nombre total de projecteurs : 4
- Projecteur BRITELINE Gen3
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 84 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,56
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,81

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

**La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

**Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler**

**Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement**

## DIVERS

#### **Mail de M. Mario Pennetault sur le match à Saint Maurice / Gencay**

- ✓ Problème de douche dans le vestiaire arbitre
- ✓ Un contrôle sera effectué

#### **LHOMMAIZE – STADE MUNICIPAL**

- ✓ Reçu par la Ligue, un arrêté signé du maire du 13/02/2026 interdisant les équipements sportifs jusqu'au 15/03/2026

Ce dossier aurait dû être géré par la CDTIS et le District

#### **PERSAC – STADE MUNICIPAL – NNI 861900101**

Rapport de visite de M. Lavergne du 14/02/2026 en vue d'une utilisation par un club

#### **PROCHAINE REUNION : sur convocation**

**Le Président : Guy MALBRAND**